



Free et son centre d'appel à Casablanca, **Total Call**, demandaient réparation auprès de **Maroc Telecom**

mais ont été déboutés de leurs demandes par le tribunal de commerce en octobre dernier; rapporte

[le blog de l'Express.fr.](#)

L'affaire remonte à 2008.

En effet, une liaison louée aurait été coupée durant huit jours causant ainsi un préjudice matériel à Total Call et Free « **nécessitant un dédommagement** ». Les deux entreprises n'ont pas encore décidé de faire appel de cette décision de justice.

[Lire la suite \(Source\) >>](#)

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)